

LES FUSILLÉS D'ARMENTIÈRES

Une voie d'Armentières porte le nom de « Rue des fusillés ». Peu de passants savent ce que recouvre cet hommage collectif, pourtant, si l'on contait l'histoire des cinq garçons d'Armentières aux enfants des écoles, ils la chanteraient sur l'air de La Marseillaise.



DR

Ils faisaient partie d'un groupe de sept très jeunes gens du Nord, des *ch'tis*, qui se sont levés dans un même élan, dès novembre 1940, pour défendre leur pays contre l'occupant, sept résistants de la première heure.

Cinq allaient donner leur vie : Roger Barbry, le plus jeune, employé de commerce, avait 17 ans ; Ernest Lombart, qui appartenait à la Jeunesse ouvrière chrétienne, et Paul Desreumaux, mécanicien outilleur, 19 ans ; Henri Leclercq, employé du bureau de placement d'Armentières, et Germain Lepoivre, employé de banque, 20 ans.

Ils pensent d'abord à récupérer les armes et les munitions abandonnées après des combats entre chars allemands et troupes anglaises dans la région de Steenwerck (où habite le frère de Ernest Lombart). Puis, voulant faire plus, sans prévenir leur famille, ils quittent la ville dans l'intention de rejoindre l'Angleterre par l'Espagne. Après avoir fait 650 km à bicyclette, ils arrivent à Montmorillon, entre Poitiers et Limoges, et veulent s'engager auprès d'un bureau de recrutement. Deux des sept seulement sont acceptés, Auguste Rio et Louis Catiau, qui partiront pour l'armée d'Afrique. Les autres sont recrutés par un officier de renseignement et figureront dans les rangs des T.R. comme agents de renseignement : leurs noms seront gravés sur le monument aux morts des Service spéciaux, à Ramatuelle. Ils vont travailler dans des régions différentes : Roger

Barbry dans le Nord de la France, parfois avec son père ; Paul Desreumaux et Ernest Lombart, dans le Sud ; Henri Leclercq et Germain Lepoivre recueillent des renseignements sur l'armée allemande en zone occupée.

Roger Barbry sera le premier arrêté, deux fois, le 15 février 1941 et deux mois plus tard, puis relâché faute de preuve, avant d'être repris une troisième fois, le 23 février 1942. D'abord incarcéré à la prison de Loos, à Lille, il est transféré au fort de Hâ, à Bordeaux, où il retrouve Desreumaux et Lombart, arrêtés ensemble en décembre 1941. Tous les trois doivent comparaître le 1er avril 1942 devant le Conseil de guerre allemand, dans le camp de Souges (à 20 km de Bordeaux). Desreumaux comparaitra six jours plus tard, car il vient d'être opéré d'une appendicite. Tous trois sont condamnés à mort. Roger Barbry et Ernest Lombart seront fusillés le 14 avril dans le camp de Souges, Paul Desreumaux quatre jours plus tard.

Henri Leclercq et Germain Lepoivre, arrêtés à Saint-Omer le 14 mars 1941, internés à la prison de Loos, seront exécutés à la citadelle de Lille, le 14 avril 1942.

Tous seront faits chevaliers de la Légion d'honneur et recevront la Médaille de la Résistance. Roger Barbry et Ernest Lombart recevront également la Croix de guerre avec

palme et Germain Lepoivre sera proposé pour la Croix de guerre à l'ordre de l'Armée.

Tous ont laissé des lettres d'adieu empreintes d'un profond

patriotisme, de foi et d'amour pour leur famille.

Le plus jeune, **Roger Barbry**, d'une fratrie de onze enfants, veut s'adresser à tous :

« Mon cher bon papa et ma chère bonne maman et mes bons frères et soeurs, Je vous écris aujourd'hui pour la dernière fois en de biens tristes circonstances. J'ai un prêtre avec moi et je vais, dans pas longtemps comparaître devant Dieu. Je viens de communier et j'ai bon courage. J'ai été condamné le 1^{er} avril, avec mon camarade Ernest ; nous avons demandé le recours en grâce qui n'a pas été accepté. Maintenant je vais mourir à cinq heures cet après-midi. Je suis très courageux et mon camarade Ernest aussi.

Maintenant je dis au revoir à mon très bon papa, qui a été toujours très bon pour moi, et je remercie Dieu de l'avoir eu ; au revoir ma bonne maman, toi aussi tu as toujours été très bonne et j'espère que tu auras comme moi, papa aussi [il manque un morceau de phrase ?]. On se reverra un jour au ciel avec Dieu ; ayez du courage. Je dis au revoir à ma bonne soeur Renée, à mon frère André, ma soeur Jacqueline, mon frère Pierre, ma soeur Marie-Rose, Thérèse, Christiane, ma filleule Geneviève, mon frère Jean et ma bonne petite soeur Yvette qui gardera sa poupée en souvenir de moi ; au revoir mon beau-frère Gustave, ses enfants, Monique, Paulette et Yvonne ; au revoir à grand-père, mon parrain, ma marraine, à tous mes oncles et tantes, mes cousins et cousines, enfin à toute la famille. Je souhaite à vous tous une bonne vie heureuse ; ayez du courage et à bientôt.

J'ai laissé mon pardessus pour André ; il n'y aura qu'à le retourner, il sera neuf ; vous allez recevoir toutes mes affaires.

Je vous demande pardon de toutes les fautes que j'ai pu commettre dans ma vie.

Au revoir mes bons frères et soeurs, surtout protégez bien papa et maman car vous savez, ce sont de bons parents, les meilleurs du monde ; je souhaite à vous tous une vie heureuse et prospère.

Je vous aime tous bien fort. Je remercie Dieu d'avoir eu de si bons parents et prierai beaucoup pour vous ; surtout mes frères et soeurs, faites attention à papa et maman.

Je termine cette lettre qui est pour moi un calvaire.

Vous direz au revoir à mes amis, sans oublier M. l'abbé Dumez, qui dira une messe pour nous.

Maintenant je vais aller voir ta mère, papa, ta soeur, mon oncle Auguste, mon cousin Désiré, mon copain Henri et Germain, enfin tout le monde.

Voilà, c'est tout. Au revoir très bon papa, bon courage. Au revoir très bonne maman, ne maigris plus surtout, bon courage, on se reverra un jour.

Au revoir Renée ; je te souhaite une vie heureuse, avec ta famille et ton bon petit mari Gustave, au revoir Jacqueline, au revoir André ; on s'aime bien, va ; bonne chance pour ton métier ; au revoir Pierre, tu pourras avoir mes bottines de football ; au revoir Marie-Rose, Thérèse, Christiane, ma filleule Geneviève ; je ne peux pas te faire de cadeau, mais ça ne fait rien ; au revoir Jean ; ne désobéis pas trop à maman, elle est trop bonne ; au revoir ma petite Yvette, fais bien ta prière et conserve bien ta poupée.

Enfin au revoir tout le monde. Je vous aime et vous ai tout le temps aimés. A bientôt bon papa, bonne maman, courage.

Votre fils et frère Roger »



Durant son hospitalisation à la suite de son opération, **Paul Desreumaux** écrit à sa famille :

« Que le jour de ma libération sera beau pour moi : respirer l'air pur du dehors, voir des gens marcher, je crois que cela sera pour moi une deuxième naissance ; tout va m'émerveil-

ler, tout me semblera nouveau et meilleur. »

Mais, sorti de l'hôpital, il est condamné à mort à son tour, le 7 avril, et dans sa lettre d'adieu à sa famille il exprime l'intensité de son patriotisme.

« Bordeaux, le 18 avril 1942

Bien chers Parents,

J'ai une grande peine à vous annoncer, mais ne vous en faites surtout pas car c'est pour notre patrie «La France».

Quand vous recevrez cette lettre j'aurai cessé d'exister. Je suis fusillé aujourd'hui, mais j'ai toujours espoir en Là-Haut.

Je vous demanderai de dire des prières pour moi et de faire dire des messes pour moi. Je suis aidé par Monsieur l'abbé Mabilie, qui est l'aumônier de la prison.

C'est peut-être malheureux de mourir à vingt ans, mais je mourrai sans crainte, en bon Français que je suis et en bon chrétien, et Là-Haut je prierai pour vous.

Je viens de me confesser et de communier ce matin et avec beaucoup de courage ; j'en aurai jusqu'au bout.

Enfin c'est le destin et l'on ne peut rien y changer.

Toutes mes affaires vont vous être retournées, gardez-les précieusement et pieusement en souvenir de moi. Pensez souvent à moi, priez pour moi.

J'aurais bien voulu vous voir avant, mais malheureusement cela m'est impossible. J'ai eu espoir jusqu'au bout, mais je n'ai même pas pu voir mon grand camarade Ernest Lombart.

Adieu à tous les amis et à toute la famille. Pensez à moi très souvent et priez pour moi.

Quand la guerre sera finie, vous aurez une très grande pension pour moi qui servira à élever mon petit frère.

Adieu chers parents, je vous reverrai Là-Haut plus tard, où nous nous rencontrerons plus tard.

Je vous demanderai de toujours considérer ma fiancée comme votre fille, car elle m'aimait beaucoup et vous aimait beaucoup sans vous connaître. Écrivez souvent à ma fiancée, d'ailleurs je vais l'avertir et lui demander qu'elle vous écrive aussi. Laissez-lui quelques-unes de mes affaires en souvenir, car je l'ai beaucoup aimée.

N'ayez pas de peine pour moi. Vous aurez l'honneur d'avoir un fils qui est mort en défendant sa patrie, en faisant le sacrifice de sa vie pour elle.

Adieu, chers Parents, adieu, Guette ! Je penserai à vous et à elle jusqu'au bout. Adieu, Gillette ! adieu, Muguet ! adieu, cher petit Claude ! adieu, les amis et amies !

Votre fils qui, jusqu'au bout, pensera à vous et mourra en bon Français et en bon chrétien et qui priera pour vous.

Votre fils : Paul Desreumaux. »



DR

Henri Leclercq :

« Prison de Loos le 30-9-41

Ma chère petite soeur,

Quand tu recevras ce mot je serai loin près de Jésus, près de papa, de maman et grand-père. Nous avons appris cette nuit que notre recours en grâce a été refusé, nous serons exécutés ce matin.

Pour moi je suis heureux de pouvoir offrir ma vie au Christ pour la France. Je suis fort et courageux et je le serai jusqu'au bout. Quant à toi ne te désole pas, prends courage, aide bien grand-mère, je prierai pour vous là-Haut, je veillerai sur vous. Je ne regrette rien, j'ai fait mon devoir, eux ils font le leur. Je serai près de Jésus, près de notre mère la très Sainte Vierge, ils ne pourront refuser les grâces que je demanderai pour vous, pour tous mes camarades, pour la J.O.C., pour la France. Je ne t'en dis pas plus je resterai uni à vous tous par la prière. Sois courageuse, prie beaucoup, nous nous reverrons là-Haut un jour, là nous serons heureux pour l'éternité.

Je ne te dis pas adieu mais au revoir au Ciel là-Haut.

Je t'embrasse bien fort ainsi que grand-mère et toute la famille.

Ton petit frère qui t'aime et priera beaucoup pour toi là-Haut.

Henri »



DR

Ernest Lombart :

« Ma chère maman et cher petit frère Benjamin
Je vous écris en de bien tristes circonstances, enfin j'ai le bon Dieu en moi et un prêtre pour m'aider dans les derniers moments.
Je suis très courageux ainsi que mon cher ami Roger qui lui aussi supporte cette dernière épreuve, je vous demande de ne pas avoir de haine pour les Allemands car ils n'ont fait que leur devoir, je serai fusillé à 5 heures après midi et je suis sûr de mourir en Français, je prierai pour vous tous avec Papa et Gabrielle.
La montre que vous recevrez ce sera pour mon petit Benjamin et la bague, donnez-la à Odette laquelle je prierai beaucoup pour elle, gardez le chapelet car il a été un énorme réconfort durant mon épreuve.
Ne pleurez pas car je meurs heureux avec le bon Dieu. Demandez à Monsieur l'abbé Dumez de dire une messe pour le repos de mon âme.



DR

Je vous demande pardon pour les petits tracas que je vous ai causés, je suis sûr que nous nous retrouverons au ciel un jour et en attendant le retour de mon grand frère Clément, je n'ai pas été privé pendant mon séjour à la prison et les soldats ont tout fait pour améliorer notre sort.
Vous ferez mon bonjour et mes adieux aux parents et demandez leur de dire une prière à mon intention.
Écrivez à Melle Dumas pour recevoir mes cartes de ravitaillement et mes valises contenant, appareils photographiques et du linge, je vous laisse tout en garde et donnez à Odette ce qu'elle voudra comme souvenirs.
Je vous remercie pour tout ce que vous avez fait pour moi et dites à Benjamin d'être très sérieux et très courageux car malgré nos petites disputes, je l'aime beaucoup.
Enfin j'en mets pas plus long, car écrire pour la dernière fois à sa mère c'est pour moi un calvaire et une tension des nerfs pour ne pas pleurer.
Je vous quitte avec grands regrets, mais aussi avec joie car dans quelques instants, je serais avec Papa et Gabrielle.
Je vous embrasse donc bien fort, ainsi qu'Odette et Benjamin et je vous attends avec certitude de vous revoir un jour.
Votre fils et frère aimant qui meurt pour la France et le salut des âmes, Lombart Ernest »

Germain Lepoivre :

« Prison de Loos le 30-9-41
Très chers parents,
Au moment où vous recevrez cette lettre, votre fils bien aimé aura été exécuté par les autorités allemandes pour espionnage. N'ayez crainte, j'aurai eu le courage jusqu'au bout.

Ma vie que je donne c'est pour la reconstruction de la France qui a été très malheureuse ces derniers temps. Je mourrai en bon chrétien.
Pardon pour tout le chagrin que je vous ai fait et que je vous fais encore.
Courage, Maman, Papa, mon devoir n'aura pas été inutile, la France vivra.
Merci pour la confiance que vous avez eue en moi.
Pardon de nouveau, mais que vive la France.
Que ces petits ne voient plus la guerre, c'est ce que je demande.
Mille baisers.



DR

Germain. »

Cette dernière lettre, la plus courte, par sa brièveté même, dit aussi le poids de l'épreuve et l'ampleur du sacrifice à l'orée d'une vie, acceptés au nom d'un idéal, d'une conscience de l'importance d'une patrie, si grands déjà chez de si jeunes gens.

Marie GATARD
Administratrice de l'AASSDN